Conseil Municipal de Fourmies

Le conseil municipal s'est réuni mardi soir 22 juin, sous la présidence de M. Coppeaux, maire.

Vingt conseillers étaient présents. M. Delatte était secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, M. le maire propose de demander 30.000 fr. au lieu de 27.000 fr. au part mutuel pour la Maternité. Ce point réunit bien entendu l'unanimité des conseillers.

La préfecture n'ayant point approuvé les modifications apportées dernièrement à l'ancien règlement d'octroi, M. le Maire propose de revenir à l'ancien règlement et la surtaxe de 10 francs sur l'alcool est maintenue par 14 voix contre 3.

Après une discussion assez longue sur la suppression des prix aux enfants des écoles, qui a pour partisans MM. Delatte, Paris, et pour adversaires, MM. Prissette, Buissart, Morley et Coppeaux, le conseil décide que la suppression sera maintenue, sauf, bien entendu, en ce qui concerne les lauréats du certificat d'études, et des cours municipaux de dessin et de musique. Mais cependant, on pourra s'entendre pour donner, au lieu d'un livre quelconque à tranches plus ou moins dorées, un livre d'utilité pratique, tel qu'un traité de mécanique s'il s'agit d'un jeune homme qui veut devenir mécanicien, etc. Les maîtres seront chargés de consulter les élèves à ce sujet et la commission de l'instruction publique décidera.

Le cahier des charges pour l'adjudication, pour 3 ans, de ces volumes, est approuvé.

A ce moment la cloche de l'église Saint-Pierre, voisine de la mairie, s'ébranle pour appeler les fidèles au salut.

M. Godimus de tressaillir aussitôt et de s'écrier de son air le plus intelligent :

— Les v'là cor !

M. le Maire abonde dans son sens, et reconnaît que les cloches sont parfois gênantes.

Alors il rappelle le fait, que dimanche dernier, la cloche a encore été tristement expérimentée au milieu de la fête en l'honneur de l'enseignement laïque. Juste au moment où les enfants se mettaient à chanter un hymne à l'enseignement laïque, les cloches se mettaient à sonner à toute volée

L'an dernier, ajoute-t-il, j'ai encore fait la même remarque lors d'une fête de gymnastique : comme les clairons sonnaient pour le défilé, les cloches sonnèrent.

Il a vraisemblablement là un peu de taquinerie.

M. Delatte s'écrie : De tout temps on sonne à 3 heures moins 1/4.

Le citoyen Paris émet le vœu de réglementer les cloches.

Godimus, de plus en plus énervé, s'écrie : Qu'on l'zes dequinse. (Lisez : « Qu'on les descende », les cloches).

Un autre propose de les faire fondre pour grossir la caisse des écoles.

La chose eut été intéressante si elle n'eut pas été ridicule.

M. le Maire calme les colères, arrête les flots d'éloquence en annonçant que, malgré l'arrêté déjà existant, il a étudié la question et que sous peu paraîtra un nouvel arrêté qui donnera satisfaction à tous.

Puis M. le Maire revient sur l'intolérance cléricale. « La bouche parle de l'abondance du cœur. »

Chez nos adversaires, dit-il, on m'accuse depuis *longtemps de manquer de tolérance* à propos de l'interdiction des processions. Est-ce bien à eux de m'adresser ce reproche, alors que pendant quatre ans, sauf dans les dernières semaines avant les élections, la précédente administration refusa impitoyablement aux ouvriers la salle des fêtes (si chère à M. Buissart). La salle des fêtes payée par l'ensemble des contribuables 70.000 francs.

Pourtant on y autorisait l'abbé Lemire et les Dames Françaises.

Nous ferons remarquer à M. le Maire qu'il arrange l'histoire à sa couleur.

L'ancien conseil, à cause des dégâts commis à chacune des réunions de ce genre, avait pris la résolution de n'y autoriser « aucune réunion politique ».

M. le Maire a sans doute aussi oublié de noter dans sa mémoire que quelque temps après la réunion des Dames Françaises à la salle des fêtes, un défroqué venait y pérorer librement ? Quand pourra-t-il en dire autant. Qu'un catholique aille demander la salle des fêtes à M. Coppeaux, on verra quelle sera sa réponse.

A propos de cet incident, de cette sortie du conseil municipal de Fourmies, sur les cloches, M. l'abbé Masclet a adressé mercredi à M. le Maire de Fourmies la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

J'apprends que, dans la séance du Conseil municipal d'hier 22 juin, vous vous êtes montré ému de ce que pendant l'exécution du chœur chanté par les enfants des écoles, l'on avait sonné les cloches de l'église Saint-Pierre. Comme c'est une question de courtoisie plutôt que de principes qui est engagée dans cette affaire, je tiens à vous assurer que vous seriez dans l'erreur la plus complète si vous pensiez qu'il me soit venu à l'idée de faire sonner exprès pour troubler votre fête et surtout je ne veux pas que le public puisse croire qu'il est dans mon caractère d'employer des procédés si mesquins. Pour votre gouverne, Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous apprendre que chaque année, à pareil jour, les cloches sonnent à trois heures, parce que l'office se chante à quatre heures. Par conséquent rien, cette année, n'était changé.

De plus je ne pouvais pas prévoir la malencontreuse coïncidence qui vous a émotionné et donner des ordres en conséquence ,car le programme portait que l'exécution du chœur aurait lieu à deux heures et demie et une demi-heure était un laps de temps bien suffisant pour qu'elle fût terminée.

Enfin, pour vous montrer que je suis beaucoup plus accommodant que vous ne paraissez le croire, j'avoue que je si j'eusse été le sonneur, j'aurais bien sûrement attendu la fin du chœur avant d'ébranler les cloches. Mais ceci est une affaire d'interprétation, sinon de sens pratique. La fatalité a voulu que le sonneur attitré ne connût que sa consigne et sans raisonner lui-même, a fait résonner les cloches. Le même fait, paraît-il, s'est passé, il y a quelque vingt-cinq ans, au moment où la musique jouait. On s'emballa grandement contre mon prédécesseur qui n'en pouvait mais : cela prouve que, depuis lors, les sonneurs ni surtout les hommes *n'ont pas* beaucoup changé.

Je ne doute pas, Monsieur le Maire, que quand l'émotion, qui est mauvaise conseillère, sera passée vous ne vous rendiez compte de l'exacte vérité que je tenais à vous rappeler, car c'est là l'unique but de ma lettre.

Toutefois, je dois dire à la décharge du sonneur actuel qu'il eût peut-être mieux deviné mon esprit de conciliation, si dans de récentes circonstances, il vous avait vu user à mon égard d'une plus large et plus bienveillante interprétation.

Dans les deux communes où j'ai été curé avant de venir à Fourmies, j'ai toujours eu, comme il vous serait facile de vous en assurer, les relations les plus courtoises, voire amicales, avec les maires qui ne partageaient cependant pas mes idées, il ne tiendra qu'à vous, Monsieur le Maire, quand vous voudrez l'éprouver, que pour la paix publique, je sais faire toutes les concessions de bon aloi et que je suis un partisan très convaincu de la véritable liberté pour tous.

Je termine en exprimant l'espoir qu'avec un peu de bonne entente préalable, de votre part, de pareils faits ne se représenteront plus et en vous priant d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

A. Masclet, *Curé.*

P.-S. — Vous tirerez de ce fait toutes les conséquences pratiques que vous jugerez bon ; mais, si vous usez de représailles, le public, maintenant bien averti, saura de quel côté se trouve la passion.

N.-B. — Cette lettre sera insérée dans le Bulletin paroissial de samedi prochain.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 25 juin 1909

Présidence de M. Godard, vice-président

POUR UNE PIPE

Un sieur Jules Barbieux, à Bourghelles, se trouvait à l'estaminet Mathon, quand entra un courtier en chevaux nommé Herbet, Les deux hommes ne sont pas d'accord, à propos d'argent.

Barbieux s'en alla vers Herbet qui, tranquillement fumait sa pipe, lui reprocha sa conduite, lui caressa le menton un peu durement, et s'écria : Au lieu de fumer tu ferais mieux... On ne sut jamais exactement quoi ; mais la pipe volait en éclats.

Il y a eu plainte et c'est sous l'inculpation de violences volontaires que comparait Barbieux.

Les débats sont comiques.

Barbieux est condamné à 16 *fr.* d'amende.

EXPLOIT D'IVROGNE A ROUBAIX

Le 24 mai dernier, dans la soirée, au débit de tabacs-buvette, occupé, rue Pierre-de-Roubaix, par M. Victor Heidenbergh, un marchand de frites, nommé Buyens, faisait irruption.

Il était quelque peu ivre. Une discussion éclata entre le fils du débitant et le client.

La suite devient obscure : le débitant prétend qu'il a mis à la porte son client, tandis que ce dernier déclare qu'il a été frappé à coups de bouteille. Buyens a porté des traces de coups. L'adversaire répond que c'est un simulateur. Buyens se porte partie civile. Il y a échange de propos vifs entre les deux parties.

Le Tribunal a acquitté purement et simplement le débitant de tabacs.

EN FAMILLE

M. Grulois habite chez son fils Jules, cultivateur à Bachy. Il devint gravement malade, son fils prévint les parents, et le 24 avril dernier, son beau-frère et sa sœur, M. et Mme Durieux arrivaient chez lui. Ils sont loin d'être d'accord : la réception fut plutôt fraîche. On en vint à discuter, puis à se battre. La discussion devint grave et le fils Grulois roua de coups son beau-frère et lui brisa quatre dents.

Me Bataille présente sa défense et parvient à obtenir l'indulgence du Tribunal. Son client n'est en effet condamné qu'à quinze jours de prison avec sursis et à 25 francs d'amende.

AFFAIRES DIVERSES

— 30 francs d'amende à Liévin Dameels : infraction à la loi sur la margarine. Il a mis en vente des blocs n'ayant ni empreinte, ni marque.

— 1 mois avec sursis à Auguste Dewitte, à Marcq-en-Barœul : coups à sa femme.

— 20 jours à Georges Werquin et à Louis Hennebaut, de Roubaix, ont sans motif frappé un pauvre vieillard.

— 40 jours de prison à Joseph Desprez, 18 ans, à Baisieux, pour coups.

— Daniel Foulon, à la Chapelle-d'Armentières, étant ivre, frappait son cheval. Un agent intervint : il fut outragé. Coût pour Foulon : 3 amendes, une de 30 fr., une de 15 fr. et une autre de 5 fr.

— 25 fr. à Henri Tourbier, à Sainghin-en-Weppes : outrages au garde champêtre.

— 50 fr. à Pierre Carette, à Tourcoing ,a traité d'imbécile un agent.

— 8 jours de prison à Jules Zeebrouck, à Seclin. Le 27 avril dernier, le maréchal des logis de gendarmerie de Seclin s'était rendu chez lui, pour enquêter à propos d'un vol. Zeebrouck le reçut très mal et l'outragea.

— 15 jours avec sursis à Henri Deudon, à Lille, pour vol dans un compteur à gaz.

— Par défaut, 15 jours de prison à Julia Labaeye, pour vol.

— 25 fr. à Honoré Koopman et à Jules Depiere, à Wervicq-Sud : vol de bottes de paille.

— 25 fr. à François Demulder, pour bris de clôture.

— 2 mois et 500 fr. à Jules Prévost, à Tourcoing : fraude de café.

Bulletin diocésain paroissial

Le prochain numéro du **Bulletin diocésain paroissial** portera la date du **4 juillet** (premier dimanche du mois). La Direction du Bulletin nous prie d'avertir Messieurs les Curés qu'elle attend leur copie spéciale **AU PLUS TARD dimanche 27 juin.**

Pour toutes communications et réclamations concernant le Bulletin, on est prié d'adresser les lettres à **M. le Directeur du Bulletin diocésain paroissial**, 15, rue d'Angleterre.

Prière de vouloir bien mentionner, EN TÊTE des copies, *le nom de la paroisse* et le chiffre du tirage.

JEU DE DAMES

PROBLÈME 449, par NOOME

Noirs : 11 pions, 1 dame

Blancs : 14 pions, 1 dame

Les Blancs commencent et gagnent.

Ce problème de J. Noome Mzn, à Purmerend, donne lieu aux observations suivantes : la position est défectueuse, l'attaque à la case 25 étant inexplicable; les forces adverses sont quelque peu disproportionnées ; la solution exige, semble-t-il, l'emploi de la règle hollandaise, rappelée tout dernièrement, à savoir que, si une dame ou un pion doit prendre, le coup de dame doit précéder (**Het Damspel**, nº 29, 1.6.09).

PROBLÈME 450, par BROCHU

Noirs : 7 pions

Blancs : 8 pions

Les Blancs commencent et gagnent.

Un joli problème de Napoléon Brochu, à Levis (Québec, Canada); a paru en 1908 dans **la Patrie** de Montréal (nº 682).

Solution du problème 443

B. 34.29 — 39.34 — 42.38 — 37.31 — 48.42 — 36.31 — 47.41 — 40.34 — 45.35.

N. 23.25 — 50.30 — 16.7 — 26.37 — 37.39 — 27.36 — 36.47 — 47.40

Malheureusement pour cette solution de l'auteur, il en existe d'autres, beaucoup plus simples et beaucoup plus courtes, entre autres celle-ci :

B. 43.38 — 38.32 — 42.11 — 11.7 — 39.33

N. 16.7 — 27.38 — 23.28 ou 21.27 — 12.1

Solution du problème 444

B. 3.26 gagne.

Si N. 50.39, B. 32.27 et 26.25.

Si N. 33.39, 39.44 et 50.33, B. 26.48, 40.40 et 48.31 gagne par les quatre pièces.

Si N. 33.38, suivi de 50.28 ou 33, B. 26.31 gagne par les quatre pièces.

Si N. 22.27, suivi de 50.39, B. 32.21 et 26.42 gagne encore par les quatre pièces.

Si N. 22.28, suivi de 50.39, B. 32.23 et 26.42 gagnant toujours par les quatre pièces.

Nouvelles

Un grand quotidien d'Amsterdam, *Het Nieuws van den Dag*, a ouvert, le 8 mai, une colonne damique, dont la rédaction a été confiée à Ph. L. Battefeld.

— Les clubs damiques d'Utrecht, Gouda et Waddingsveen, représentés chacun par dix joueurs, se sont mesurés dernièrement avec les résultats respectifs suivants : 29, 10 et 21 points.

Problème fantaisie

Envoyé à « Hét Damspel », par A. Van Eeuwen, Waddingsveen ; le trait gagne.

Noirs : 13 pions (1, 10, 12 à 14. 17, 20 à 22, 24 à 27), 2 dames (3 et 9) ;

Blancs : 12 pions (23, 32 à 34, 36 à 38, 40, 42, 44, 47, 49), 2 dames (39 et 43).

1º Trait aux Blancs :

B. 36.31 — 23.18 — 34.30 — 44.40 — 39.8 — 33.28 — 38.7 — 32.27 — 42.37 — 43.1.

2º Trait aux Noirs :

B. 26.31 — 24.29 — 13.18 — 18.29 — 12.18 — 17.19 — 27.31 — 25.30 — 3.50.

Jeu Franc

Problème 7, par Lamarre

Noirs : 4 pions, 2 dames

Blancs : 6 pions, 1 dame

Les Blancs commencent et gagnent

Problème d'enfermé, par P. A. Lamarre, à Montréal (*Presse*, nº 335, 27. 4. 07).

Récréations Mathématiques

XIV. — Cube et Carré

Trouver un nombre de quatre chiffres, qui soit à la fois un carré et un cube.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'**Obit Solennel anniversaire** qui sera célébré à l'église de Sainte-Anastasie à Houplines, le **lundi 28 juin**, à 11 h. (les Laudes à 10 h. 3/4) pour le repos de l'âme de

Madame Veuve Henri ROUSSEL

Née Clémence-Henriette DELOBEL

pieusement décédée à Houplines le 1er juillet 1908, dans sa 70e année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

De la part de la famille.

1161

PORT DE DUNKERQUE

ENTREES du 24 juin

Cherbourg, vap. fr. Ville de Caen, 141, lège.
Havre, vap. fr. Léoville, 141, dm.

du 25 juin

Londres, vap. ang. Roubaix, 299 dm. (b. du Commerce).
Bordeaux, vap. fr. Pluton, 680, dm. (b. de la Marine).
Saint-Pétersbourg, vap. dan. Pawel Andrejeff, 1123 tx, bois.
Havre, vap. fr. Californie, 3304, dm. (d. 1 Ouest).
Petia, vap. suéd. Titti, 767, bois.
Riga, vap. dan. Moskow, 646, dm.

SORTIES du 24 juin

Boulogne, vap. fr. Léon, 512, dm.
Hennebont, vap. fr. Armorique, 207, fonte.
Newcastle, vap. ang. Horsa, 1900, lège.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :

San-Francisco 23, 3-m. fr. Marie-Molinos — Sydney
Anvers 24, 4-m. russe Albyn (remorqué par Atlas de Dunkerque) — San-Francisco

DÉPARTS : ALLANT A :

Falmouth 23, 3-m. fr. Pierre-Loti — Dublin
Kragero 12, 3-m. Duen — Dunkerque
Montevideo 21, st. fr. Am.-Sal.-de-La-Mornaix — (Buenos-Ayres)
Santos 21, st. fr. Am.-Troude — B.-Ayres
Falmouth 24, 3-m. all. Nixe (nitrate) — Dque
B.-Ayres 26, vap. ang. Bardsey — Dque

RELACHE le 24, au Verdon, vap. ang. Den or Kelly, all. de Bordeaux à Dunkerque.

PASSAGES. — Dungeness 25, 3-m. fr. Eugène-Pergeline, all. d'Adélaïde à Hambourg, remorqué par Flandre.

Eastbourne 25, 4-m. fr. Europe, all. d'Iquique à Dunkerque.

AFFRETEMENTS. — St. Etona, de Huelva à Dunkerque (pyrite).

St. Zarifis, de Seriphos à Dunkerque à 6 sh.

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé: 63.., de pain nº 1: 66...; nº 3 : »»; Cuite 1re jet. 36,75 à »»,»», 2e »»,»», à......

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. 40.25 et »»,»».

COURS DES ALCOOLS EN LIVRABLE. — Courant, 40,25. — Prochain, 40,25. — Juillet, Août, 40,25. — 4 derniers, 38,2.. — 3 d'Octobre, 38,... — 4 premiers, 38 ...

COURS DES MARCHÉS DES AVOINES DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 25 juin 1909.

Avoines jaunes. — Courant 22,10 acheteur; prochain 21,75 acheteur; juillet-août 21,75 nominal; 4 derniers 18,00 acheteur, 18,25 vendeur. Stock 1950 qx. Tendance soutenue.

Avoines blanches. — Courant 23,25 payé; prochain 22,30 acheteur; juillet-août 22,10 acheteur; 4 derniers 18,10 acheteur, 18,35 vendeur. Stock 2250 qx. Tendance soutenue.

DOUAI, 25 juin.

Marché aux veaux. — Entrés 87, vendus 87, non vendus 0. Pour la ville 62, pour le dehors 25. Cours moyen : 1 fr. 30 le kilo vivant. Baisse 5 centimes.

Paris, 25 juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La consommation n'achète que pour ses besoins immédiats : la tendance reste calme.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos par wagon complet et suivant marques aux usines:

Encartons de 5 kil. rangés	62 50	à	63 ..
» 1 kil.	61 ..		64 50
En caisses de 50 à 60 kil.	63 ..		61 50
» 25 à 30 kil.	63 50		61 ..
» 10 kil.	61 ..		64 50
Raffinés en pains	60 ..		60 50

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagons ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déduits: cubes, 35,50 à .. fr. ; pains, 33,50

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets	en sacs	57 50 à	58 50
Irréguliers		57 50	58 ..
Petits déchets		58 ..	59 ..
Sucres en poudre		57 ..	57 50
Semoules (suivant finesse)		59 50	60 ..
Glaces		59 50	60 50
Cristallisés extra acquitté		57 ..	57 50
— en poudre		58 ..	58 50

Quiconque se nettoie la bouche et les dents avec l'eau dentifrice Odol découvrira bientôt, à une sensation générale de fraîcheur et à la stimulation de l'énergie, combien il est salutaire de se purifier la bouche avec cette préparation.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)
40, rue de la Gare, ROUBAIX
1, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-forts

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR
immédiatement et agréablement
PRENEZ
DU BANYULS-TRILLES A L'EAU
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE
DEMANDER
Un Trilles à l'eau
et exiger l'étiquette sur la bouteille

BOURSE DE LILLE

DU 25 JUIN	Cours du jour	Cours précédent
CHARBONNAGES		
Albi (2 janvier 1909)	— —	— —
Aniche (31 décembre 1908)	1765 —	1765 —
Anzin (1er juillet 1908)	— —	7505 —
Blanzy (1er décembre 1908)	— —	— —
Bruay entière	994 —	994 —
Bruay 10e (15 février 1909)	99 50	99 50
Bully-Grenay (1 5nov. 1908)	— —	5005 —
— 1/50e (15 nov .1908)	101 —	100 —
Campagnac (1er juill. 1905)	280 —	280 —
Carvin 5e (1er sept. 1908)	566 —	565 —
Carvin entière (3 sept.)	2894 —	2895 —
La Clarence (origine)	366 —	360 —
Courrières (30 sept. 1908)	2910 —	2901 —
Crespin tit. verts (origine)	84 —	— —
Douchy (31 décembre 1908)	1085 —	1090 —
Dourges 100e (1er mai 1909)	327 —	329 —
Drocourt 1800 (3 oct. 1908)	— —	— —
Drocourt 10e (1er oct. 1908)	550 —	550 —
Drocourt 3500	— —	— —
Drocourt le 10e	550 —	550 —
Epinac	— —	— —
Escarpelle (1er déc. 1908)	1014 —	— —
Ferfay (2 janvier 1909)	— —	— —
Flines-Raches (coup. att.)	74 50	— —
Lens entier p. (30 sept. 08)	890 —	889 —
Lens 10e (3 0sept. 1908)	87 50	88 —
Liévin (1er décembre 1908)	4270 —	— —
Liévin 300e	145 —	145 —
Ligny-l-Aire (15 juin 1908)	— —	665 —
Marles 30 % (15 juin 1908)	2330 —	2341 —
Marles 70 % (2 janvier 1909)	2990 —	2990 —
Marles 20e (2 janvier 1909)	151 —	161 —
Meurchin ent. (31 aout 1908)	— —	— —
Meurchin 5e (31 août 1908)	2825 —	2819 —
Nord d'Alais (origine)	339 —	— —
Ostricourt (10 janvier 1909)	2570 —	— —
Thivencelles (1er juill. 08)	1080 —	1079 —
Vicoigne act. (15 nov. 1908)	1567 —	1569 —
Vicoigne 10e	157 50	157 50
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	700 —
Verley-Decroix	— —	1306 —
Devilder et Cie	— —	1100 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	570 —
Rousseau	— —	410 —
S-Sauv-Arras (15 janv. 08)	— —	235 —
Blache S-Vaast (15 juill 08)	— —	3815 —
Denain-Anzin (1er déc. 08)	— —	2075 —
Forges S-Amand (30 juin 08)	— —	740 —
Senelle (30 juin 1908)	— —	545 —
Margarine-Béth. (1er oct. 08)	238 75	234 —

Coupons annoncés

30 juin. — Courrières, brut, 27,50 ; nom., 26,40 ; port., 24,629. — Senelle-Maubeuge, brut, 25,00 ; nom. 25,00 ; port., 23,85.

1er juillet. — Albi (actions), brut 4,»»; nom., 3,84; port., 3,64. — Albi (part de fondateur), brut, 1,875; port., 1,76. — Thivencelles, brut, 25,»»; nom., 24,»»; port., 22,57. — Verley-Decroix et Cie, brut, 20,»»; nom., 19,20 — Rousseau et Cie, brut, 13,75; nom. et port., 13,20.

MALLES — Fabrique Spéciale pour BAINS DE MER » AUTOMOBILES
LOUIS VUITTON 34, rue Faidherbe, LILLE
1, rue Scribe, PARIS

Petite Bourse du 25 au comptant

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
3 0/0	97.20	97.15	Ville de Paris:	......	......
Indo-Ch. 31/2	4[illegible]8...	......	92 2 1/4	3[illegible].50	[illegible]
Indo-Ch. 30/0	......	......	98 1 0/0	421...	421.[illegible]
Chine 40/0	101 35	......	99 2 0/0	4[illegible]9...	4[illegible]0...
Russe 40/0 c.	89.90	89.60	99 2 5/0	......	......
Russ. 30/0 1896	......	......	Crédit foncier Com. 1879	4[illegible].75	4[illegible]
Banque de F.	......	......	— 1880	503.50	503.50
Crédit Foncier	760...	765...	— 1891	399...	[illegible]99...
C. Lyonnais	1[illegible]...	1.43.	— 1892	45[illegible]	45[illegible]
Banq. de Paris	1670...	165[illegible]	— 1899	4[illegible]4.25	4[illegible]
Société Génér.	672.	......	Fonc. 1879	503...	503...
Est	8[illegible]2...	891...	— 1883	436.50	438...
Midi	11[illegible]	1.5[illegible]	— 1885	466.50	4[illegible]7.50
Nord	1[illegible]31...	......	— 1895	4[illegible]5...	450...
Orléans	135[illegible]	......	Obligations:	......	......
Ouest	9[illegible]5	......	Nord 3 0/0	4[illegible]0.75	441...
P. L. M.	1292...	1291...	Est 3 0/0	441...	439...
Ville de Paris:	......	......	Ouest 3 0/0 a.	438...	439...
69 30/0	505.	......	Ouest 3 0/0 n	433.25	435 —
71 30/0	410..	409...	P.L.M. 3 0/0 a	440...	440 —
2 40/0	5[illegible].50	5[illegible]	P.L.M. 3 0/0 n	431...	43[illegible]

BOURSE DE LONDRES

DU 25 JUIN	Cours préc.	Ouverture
Consolidés	84 1/4	84 1/4
Extérieure	97 3/4	97 3/4
Turc (série D)	92 ./.	92 ./.
Banque ottomane	19 1/3	19 1/3
Rio-Tinto	76 7/8	76 3/8
Consolidés Golsfied	6 1/4	6 9/32
East-Rand	5 1/4	5 5/8
Rand Mines	10 3/16	10 1/4
Chartered	30/2 ./.	30/1 7/16
Robinson Gold	11 ./.	11 ./.

Le prix du beurre, des œufs, des pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE
	le kilo	le mille	les 100 kilos
Paris, 23 juin (pour comparaison)	Normandie.. 1,84 2,10 ; Touraine..... 1,86 2,66 ; Bretagne..... 1,90 2,60 ; Nord et Est. 1,90 2,46	Normds Picards ; extra 98 116 104 120 ; choix 80 96 96 102 ; ordres 65 75 82 90	Midi..... 18,»» 20,»» ; Hollandes.. 12,»» 18,»» ; Rondes..... 8,»» 9,»» ; Rouge s. 14,»» 15,»»
Lille, 23 juin	3,»» à 3,20 le kilo	9,»» à 10,»» les 100 k.	11,50 à »»,»» les 100 k.
Aire, 28 mai	2,10 à 2,60 le kilo	2,10 à 2,35 le quart	5,»» à 8,»» les 100 k.
Armentières, 21 juin	3,»» à »,»» le kilo	2,50 à »,»» le quart	15,»» à »,»» les 100 k.
Arnèke 22 juin	2,70 à 3,»» le kilo	2,30 à 2,50 le quart	
Avesnes, 18 juin	1,25 à 1,30 la livre	2,30 à »»,»» le quart	
Bailleul, 22 juin	1,40 à »,»» la livre	9,50 à »»,»» le 100	
Bergues 21 juin	2,55 à 2,87 le kilo	2,70 à »»,»» le quart	9,»» à »»,»» les 1-00 k
Bourbourg 22 juin	2,55 à 2,87 le kilo.	2,40 à 2,90 le quart.	8,50 à »,»» les 100 k.
Cambrai, 19 juin	1,40 à »,»» la livre	2,40 à »,»» le quart	4,»» à 8,»» les 100 k.
Cassel, 18 juin	1,10 à 1,25 la livre	2,30 à 2,40 le quart	8,»» à 10,»» les 100 k.
Courtrai, 21 juin	2,70 à »,»» le kilo	2,20 à »,»» le quart	
Cysoing, 22 juin	1,35 à »,»» la livre	2,60 à »»,»» le quart	10,50 à »,»» les 100 k.
Douai, 21 juin	1,55 à 1,65 la livre	2,25 à 2,35 le quart	15,00 à »»,»» les 100 k.
Estaires, 17 juin	1,30 à »,»» la livre	2,40 à 2,50 le quart	0,10 à »,»» le kilo
Etrœungt, 24 juin	1,20 à 1,25 la livre	2,20 à 2,30 le quart	5,50 à 9,50 les 100 k.
Fourmies, 19 juin	1,40 à »,»» la livre	2,40 à »»,»» le quart	
Haubourdin, 25 juin	1,40 à »,»» la livre	1,50 à »,»» le 1/2 q.	
Hazebrouck, 21 juin	1,25 à 150 la livre	2,30 à 2,60 le quart.	
La Bassée 24 juin	1,30 à 1,50 la livre	2,90 à 3,»» le quart	10,»» à 12,»» les 100 k.
Landrecies, 18 juin	1,20 à 1,30 la livre	2,30 à »»,»» le quart	
Lannoy, 5 juin	3,»» à »,»» le kilo	2,60 à »,»» le quart	
Le Cateau			
Merville, 23 juin	1,35 à »,»» la livre	2,40 à »,»» le quart	5,»» à 8,»» les 100 k.
Ors, 22 juin	1,25à 1,30 la livre	2,30 à 2,40 le quart	
Seclin, 14 juin	1,25 à 1,40 la livre	2,50 à 2,90 le quart.	8,»» à 10,»» les 100 k.
Solesmes, 19 juin	1,50 à »,»» la livre	2,10 à »,»» le quart	
Somain, 10 juin	1,45 à 1,65 la livre	1,40 à 1,45 le 1/2 q.	8,»» à 10,»» les 100 k.
Valciennes, 19 juin	1,55 à »,»» la livre	2,50 à »,»» le quart	0,10 à »,»» le kilo
Wasquehal, 4 juin	1,70 à »,»» la livre	1,30 à »,»» le 1/2 q.	

FEUILLETON — Nº 22

LE GOUFFRE D'OR

Par Maxime AUDOUIN

DEUXIÈME PARTIE

Eldorado

(SUITE)

— Où vous rendez-vous ? Etant proscrits vous désirez peut-être gagner la frontière ?

—Justement, bien que pour un motif autre que celui que vous supposez.

— Très bien. Je vous déposerai un peu plus au nord ,entre la côte et l'île de Tiburon, vous ne rencontrerez là que des douaniers.

— Diable ! des douaniers !...

Dans cette passe étroite, agitée de remous tumultueux et où règne un courant de foudre, il fallut manœuvrer habilement pour éviter de se jeter sur la redoutable ceinture de roches déchiquetées, aiguës comme les dents du requin, dont le Tiburon a pris le nom, et qui, par instants, disparaissaient tout entières sous des tourbillons d'écume fusant en gerbes majestueuses hautes de plus de trente pieds.

Rendu à un point où s'amorçait un sentier de chèvre accroché au flanc de la falaise et s'élevant en lacet jusqu'au sommet de celle-ci, le capitaine accosta avec précaution et mit pied à terre.

— *Ah ! fit-il*, nous sommes signalés.

Il venait d'apercevoir un canot qui, après avoir contourné la pointe nord de l'île, faisait force de rames dans leur direction.

Le canot portait à son arrière une pavillon vert, blanc et rouge, — couleurs de la douane qui a un poste dans ces parages.

Le senor Pedrillo sourit.

— Ces braves gens comptent me soulager de quelques piastres, ils en seront aujourd'hui pour leurs frais.

— Fichtre ! grommela Lagadu, aurions-nous été dénoncés, et les gabelous viendraient-ils nous arrêter ?

— C'est possible : dans ce cas vous en seriez quittes pour désintéresser ces Messieurs du montant de la prime qu'ils toucheraient pour votre capture.

Le capitaine ajouta avec une belle philosophie :

— Il faut bien que tout le monde vive !

Dans ce singulier pays, où les fonctionnaires ne reçoivent d'autre traitement que celui qu'ils se procurent par leur industrie personnelle, chacun, pour « vivre », se débrouille comme il peut, et le plus clair revenu de l'Etat s'égare dans les poches des employés, d'un degré à l'autre de l'échelle, depuis le simple préposé jusqu'à l'administrateur, en passant par le « vista » ou visiteur. Personne ne se plaint de ces sortes d'arrangements, car chacun y trouve son compte, — sauf le Trésor, bien entendu.

Le senôr Padrillo était trop au courant des usages pour témoigner la moindre inquiétude.

Il y eut un très court conciliabule entre lui et les douaniers, puis ceux-ci s'éloignèrent légèrement déconfits.

— Messieurs, dit-il, en se découvrant, vous êtes libres, ce chemin vous conduira sur le plateau, où j'espère que vous ne serez plus exposés à de fâcheuses rencontres. Je doute que nous nous revoyions jamais; adieu donc, et bonne réussite !

On se serra les mains, le capitaine remonta dans sa baleinière et, peu après, nos amis se trouvèrent sur le sommet de la falaise.

Devant eux s'étendaient les vastes solitudes de la Sonora, où il leur allait falloir s'aventurer sans autre guide qu'une assez bonne carte de la frontière que leur avait procurée l'obligeant don Eusebio à leur départ de l'hacienda.

Le soir tombait, le soleil avait disparu derrière les récifs du Tiburon, dont les dentelurés se découpaient en vigueur sur la nappe vermeille du golfe ; de grandes ombres commençaient à noyer la campagne déserte et son mystère formidable ; de ce paysage grandiose émanait une invincible mélancolie qui s'appesantit sur l'âme des deux Bretons.

Mais ce ne fut qu'une impression passagère ; Olivier réussit le premier à la secouer.

Allons, mon vieil ami, encore un peu de persévérance, voici que nous touchons au but ; là-bas, peut-être, est le secret que nous cherchons.

Et il conclut, avec un geste énergique :

« « Avante ! » — En avant !

Suivant le cours du rio de la Sonora, nos amis, après deux jours de marche pénible à travers des savanes et des marécages hantés de hideux caïmans, arrivèrent à Hermosillo.

Volontiers ils eussent fait un détour pour éviter cette ville, qui est reliée à Guaymas par une voix ferrée — en effet, il se pouvait fort bien que leurs persécuteurs, soupçonnant le but de leur voyage, les eussent précédés.

Mais il leur fallait à tout prix se procurer des chevaux, et Olivier tenait essentiellement à expédier de là un dernier avis à leur infortuné correspondant.

Lagadu s'opposa de toutes ses forces à une mesure dont deux épreuves successives n'avaient que trop clairement démontré l'imprudence.

— Tu es fou, mon fi, laisse-moi te le dire malgré le respect que je te dois, oui, tu es fou — on croirait que tu as juré de nous attirer sur le dos à perpétuité la maréchaussée de ce pays !

— Rappelle-toi les paroles de Monsieur Pincette : « Quoi qu'il arrive et dût cette convention paraître inutile, absurde, même en de certaines conjectures, nous nous engageons tous formellement à en exécuter les termes, à la lettre, sans en discuter l'opportunité ». — Est-ce exact ?

— Exact ! exact ! sans doute, mais...

— Mais quoi ?

— Est-ce qu'on pouvait prévoir alors l'arrestation de Pincette ? Je te demande un peu si ce n'est pas insensé, encore une fois, d'écrire à Mexico, à un Monsieur qu'on sait de façon certaine à Paris, en train de s'expliquer avec un juge d'instruction !

— Pourraistu affirmer que ce Monsieur, rendu à la liberté après explication, n'est pas, à l'heure actuelle, sinon déjà de retour à Mexico, du moins près d'y toucher barre et de se lancer sur notre trace, renseigné par ce suprême avis ?

Lagadu éclata de rire.

— Allons, allons, mon fi, le soleil t'a décidément tourné la cervelle, tu as besoin de te soigner.

Olivier reprit froidement.

— Raisonnons. L'aller et retour de Mexico à Paris demande un peu plus d'un mois et demi, et il y a aujourd'hui deux mois exactement que notre pauvre ami a été séparé de nous.

— Deux mois ?

— Tu peux compter. Ainsi, en faisant la part des délais nécessaires pour son extradition et son séjour à Paris, tu admettras que Pincette puisse se présenter dans quinze jours à la Poste de Mexico. Or, le Mexique est grand, et, proscrits, nous avons toujours eu soin de nous cacher — de quel côté veux-tu qu'il dirige ses recherches, s'il ne trouve pas, à mon arrivée, le renseignement sur lequel il compte, que nous lui avons solennellement promis, et qui motive seul son retour ? — Car il reviendra, tu en as, au même degré que moi la conviction...

— Dam !... fit Lagadu en se grattant la tête... tu parles comme un avocat... n'empêche que ça ne nous a guère réussi jusqu'à présent, et que le plus clair résultat de l'histoire me paraît être que tu vas mettre de nouveau à nos trousses Perez et sa bande d'assassins.

— Nous leur avons échappé jusqu'à présent — pourquoi veux-tu qu'à l'avenir la chance qui nous a si bien servis nous abandonne ?

Lagadu baissa la tête, soumis, sinon convaincu.

— Fais à ton idée, mon fi ; il est possible, après tout, que tu aies raison. Ce que j'en dis, vois-tu, ça n'est point pour moi, car ma vieille peau ne vaut pas cher, et je n'y tiens pas autrement, tu le sais bien ; mais c'est rapport à toi et à ta mère, qui n'a plus que toi, maintenant, pour la consoler sur ses derniers jours.

Tous deux se turent, étreints par une même émotion, au souvenir soudainement évoqué de la pauvre délaissée qui, là-bas, à des milliers de lieues, guettait, chaque jour plus anxieuse, le retour des deux chers disparus en qui se résumaient toutes ses affections.

Ils entrèrent de nuit à Hermosillo, jetèrent leur lettre à la poste ,achetèrent des chevaux, une provision de cecina (viande séchée) et de farine de maïs et, à l'aube, ils galopaient à quelques lieues de la ville, sans avoir fait de fâcheuse rencontre.

(A SUIVRE).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille